

Retour sur les réalisations du mandat 2019-2021

Commission

« Ensemble, soyons solidaires ! »

Organisation de la Semaine de l'Égalité pour sensibiliser les élèves aux inégalités filles/garçons. Ce projet a été mené en partenariat avec l'UNICEF, la Mission Égalité, les bibliothèques et les musées de Bordeaux.

Commission

« Santé, Bien-être, Alimentation »

Réalisation de 6 vidéos sur le thème des gestes de premiers secours (étouffement, brûlure, PLS...) en partenariat avec les pompiers de Bordeaux.

Commission

« Ecologie, Environnement »

Organisation d'un concours d'affiches contre l'abandon sur la voie publique de masques jetables avec une exposition des affiches lauréates dans les bibliothèques de Bordeaux.

Pour en savoir plus :

www.cme.bordeaux.fr

Contact :

Service Enfance 05.56.10.34.00

cmebordeaux@mairie-bordeaux.fr

Projets transversaux

> Jury du concours d'affiches
« Changer d'air » organisée par la Mutualité Française pour sensibiliser les enfants à la qualité de l'air. L'affiche lauréate est diffusée dans les écoles.

> Proposition de nom pour 3 écoles : un travail de réflexion a été mené dans chaque commission pour proposer des noms pour les trois nouvelles écoles de Bordeaux.

Les noms retenus sont :

- Modeste Testas pour l'école du quartier des Bassins à Flots,
- Marie Curie pour l'école de la rue Tivoli
- Rivière et Nelson Mandela pour l'école du quartier Ginko II.

> Ateliers Radio Campus : interviews et revue de presse (Analyse et commentaires de l'actualité avec les enfants) à retrouver sur le blog du CME

cme.bordeaux.fr

CONSEIL
MUNICIPAL
DES
ENFANTS

Tu es en CM1
ou en CM2, tu habites
à Bordeaux et tu as
des projets
pour ta Ville ?



Candidate

AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS !

Elections du
12^{ème} mandat
MERCREDI
6 OCTOBRE
2021



À toi
de remplir
le formulaire sur
bordeaux.fr



2d.bordeaux.fr/1262



La ville de Bordeaux donne la parole aux enfants

Le Conseil municipal des enfants de Bordeaux est composé de 64 enfants, filles et garçons, de CM1 et de CM2 de tous les quartiers de Bordeaux pour un mandat de deux ans.

La candidature est ouverte aux enfants de CM1, et exceptionnellement de CM2 pour l'année 2021-2022, habitant Bordeaux.

Pour candidater, il suffit de remplir le formulaire d'inscription sur bordeaux.fr

Pourquoi être élu au CME ?

- Pour proposer et défendre des projets pour les enfants de Bordeaux auprès du maire et de son équipe
- Pour échanger, débattre et coopérer entre élus pour la mise en œuvre de projets citoyens
- Pour appréhender et comprendre l'organisation de la vie publique et de la démocratie au sein de la commune
- Pour vivre une expérience unique

Les engagements des élus

- Hors temps scolaire, le Conseil se rassemble une fois par mois pour travailler ses projets par commission
- Une fois par an, le Conseil se réunit pour une journée d'intégration des nouveaux élus
- Deux fois par an, ils se réunissent en séance plénière publique pour présenter leurs idées au Maire et à son équipe municipale

La citoyenneté s'apprend tôt !
C'est le rôle du Conseil Municipal des enfants : permettre aux enfants bordelais d'apprendre à débattre, proposer et agir pour la collectivité.

Les enfants seront élus par tirage au sort le mercredi 6 octobre 2021.

Comment participer ?

Si tu habites Bordeaux et que tu es scolarisé en CM1 ou CM2, tu peux proposer ta candidature :

- directement sur bordeaux.fr
- en classe (avec ton enseignant)
- dans ton centre de loisirs

Tu peux être aidé par un parent, ton enseignant ou tes animateurs.

Le Conseil Municipal des enfants évolue : pour l'année 2021-2022, les candidatures sont ouvertes aux enfants de CM1 et exceptionnellement aux enfants de CM2 de la Ville de Bordeaux, avec un respect de l'égalité filles-garçons.

Les nouveautés du 12^{ème} mandat (2021-2023) :

Sa durée : les enfants de CM1 sont élus pour un mandat de deux ans. Pour cette année uniquement, les enfants de CM2 sont élus pour un mandat d'un an, puis le conseil se renouvellera par moitié en intégrant des nouveaux CM1 tous les ans.

Son mode de scrutin : les enfants volontaires seront élus par tirage au sort selon le nombre d'enfants scolarisés dans chaque quartier et en respectant la parité.